Nations Unies S/PV.8269

Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

Provisoire

8269e séance

Mardi 29 mai 2018, à 10 heures

New York

Président :	Mme Wronecka	(Pologne)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Inchauste Jordán
	Chine	M. Wu Haitao
	Côte d'Ivoire	M. Djédjé
	États-Unis d'Amérique	Mme Eckels-Currie
	Éthiopie	M. Alemu
	Fédération de Russie	M. Safronkov
	France	M. Delattre
	Guinée équatoriale	M. Esono Mbengono
	Kazakhstan	M. Umarov
	Koweït	M. Alotaibi
	Pays-Bas	Mme Gregoire Van Haaren
	Pérou	M. Duclos
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Mme Pierce
	Suède	M. Skoog

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015), 2332 (2016), 2393 (2017) et 2401 (2018) du Conseil de sécurité (S/2018/484)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org)

18-16226 (F)

Document adapté

Merci de recycler

La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015), 2332 (2016), 2393 (2017) et 2401 (2018) du Conseil de sécurité (S/2018/484)

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Mark Lowccok, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2018/484, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015), 2332 (2016), 2393 (2017) et 2401 (2018) du Conseil de sécurité.

Je donne la parole à M. Lowcock.

M. Lowcock (*parle en anglais*) : Je vais commencer aujourd'hui par la Ghouta orientale, qui a fait l'objet de nombreuses discussions au Conseil et au sujet de laquelle nous avons présenté nombre d'exposés ces cinq derniers mois, en particulier relativement à la résolution 2401 (2018). Après avoir repris le contrôle de la zone, le Gouvernement syrien a demandé aux Nations Unies de fournir une assistance à la population locale. J'ai, pour cela, débloqué 16 millions de dollars du Fonds humanitaire pour la Syrie, dont je suis responsable. Les Nations Unies ont demandé des visas – dont certains ont été octroyés – pour que davantage de fonctionnaires travaillent sur les problèmes de la zone. Ces deux derniers mois, les organisations humanitaires locales, nationales et internationales ont travaillé sur des sites dans les zones voisines qui accueillent des personnes déplacées depuis la Ghouta orientale. Nous fournissons denrées alimentaires, eau, hébergement, services médicaux et protection.

La collaboration qui sous-tend ces efforts doit maintenant s'étendre à la Ghouta orientale elle-même, où les gens commencent à essayer de reconstruire leurs vies. Nous fournissons une assistance via le Croissant-Rouge arabe syrien, mais l'ONU elle-même n'a été autorisée à se rendre dans la Ghouta orientale qu'une seule fois depuis la mi-mars, notamment le 14 mai à Sagba et Kafr Batna. Au cours de cette visite, nous avons observé la reprise de certains services – par exemple, la distribution de l'électricité, l'enseignement et le fonctionnement des installations de santé ont redémarré –, et un nombre limité de commerces et de marchés ont rouvert. Mais il était clair qu'il y avait d'énormes besoins à satisfaire et que l'infrastructure civile était considérablement détruite.

D'après les autorités, plus de 10 000 personnes sont retournées à la Ghouta orientale depuis le Rif-Damas ces deux dernières semaines. Cela, et les besoins de près de 200 000 personnes qui y seraient restées tout au long des violences, rendent l'accès à la zone encore plus crucial. Le Gouvernement a déjà approuvé un convoi interinstitutions pour acheminer de l'aide à 70 000 personnes à Douma dans le cadre du plan bimensuel actuel, mais le convoi n'a pas pu s'y rendre, car les lettres d'agrément n'ont pas été délivrées. Je demande donc encore une fois au Gouvernement syrien de faciliter l'accès à la Ghouta orientale, afin que les besoins puissent être évalués et la protection et l'assistance intensifiées.

La situation humanitaire à Afrin et alentours est hautement complexe. L'ONU et d'autres organismes continuent de fournir une assistance, notamment des vivres,, l'hébergement, de l'eau, des services d'assainissement et d'hygiène et la protection aux déplacés d'Afrin à Tell Rifaat et ailleurs. À Afrin, l'aide humanitaire acheminée à travers la frontière a été vitale pour de nombreuses personnes. Une récente évaluation des besoins a conclu que la plupart des installations de santé dans les zones rurales restent fermées, de nombreux membres du personnel médical ont fui et plusieurs écoles, marchés et boulangeries sont à l'arrêt. Nous sommes encore préoccupés par les informations selon lesquelles des personnes sont empêchées de quitter les zones de déplacement à Tell Rifaat, bien que, selon les dires, certaines seraient retournées à Afrin ces derniers jours.

Le camp de Yarmouk et les zones environnantes au sud de Damas ont été le théâtre de combats acharnée le mois écoulé, entraînant des pertes de vies et le déplacement d'environ 6000 personnes – dont la plupart sont des réfugiés palestiniens. La semaine dernière, des combattants et des civils ont commencé à être évacués de Yarmouk. L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) indique qu'il ne resterait maintenant dans le camp qu'une centaine de réfugiés. Les organisations humanitaires n'ont pas pu avoir accès à Yarmouk, mais l'UNRWA a été autorisé hier à procéder à une évaluation rapide des besoins à Yalda, une zone voisine. L'envoi d'un

convoi interinstitutions dans la zone est maintenant une priorité clef. Je demande au Gouvernement de délivrer les lettres d'agrément concernant ce convoi.

S'agissant de Roukban, les discussions se poursuivent sur la façon d'acheminer une aide en toute sécurité. Cette question ancienne n'est toujours pas réglée. Les organismes humanitaires coopèrent étroitement avec les autorités syriennes, les États-Unis, la Fédération de Russie et le Croissant-Rouge arabe pour arriver à un accord sur un convoi.

À Raqqa, l'ONU et ses partenaires continuent de fournir une assistance, notamment des rations alimentaires mensuelles, des articles ménagers, des services de camionnage d'eau, un appui psychosocial aux enfants et des soins de santé. Toutefois, alors que 135 000 personnes seraient maintenant retournées dans la ville de Raqqa, la sécurité reste une préoccupation très sérieuse du fait des risques élevés liés aux engins explosifs.

La situation à Edleb est alarmante, les frappes aériennes, les affrontements entre groupes armés, la surpopulation et la sursollicitation des services de base aggravant les souffrances aussi bien des déplacés qui ont fui à Edleb que des communautés d'accueil. Plus de 80 000 personnes nouvellement déplacées sont arrivées à Edleb depuis mars. Pour ne pas nous laisser déborder par les besoins qui vont en s'accroissant à Edleb, nous avons dû réorienter des ressources destinées à d'autres activités.

Nombre des personnes nouvellement arrivées à Edleb viennent de la zone rurale du nord de la province de Homs. Quelque 35 000 personnes ont été évacuées de cette zone au début du mois, après une importante escalade. Un convoi interinstitutions – le premier en plus de deux mois – doit se rendre dans la zone rurale du nord de la province de Homs avec de l'aide pour près de 93 000 personnes, suite à la réception des lettres d'agrément dimanche.

Lors du débat public de la semaine dernière sur la protection des civils en période de conflit armé (voir S/PV.8264), le Secrétaire général avait dit que les installations étaient régulièrement attaquées et que le personnel médical était ciblé et empêché de s'acquitter de ses tâches partout dans le monde. La violence à l'égard du personnel médical et soignant reste une triste caractéristique du conflit en Syrie. Quatre-vingt-douze attaques ont été documentées au cours des quatre premiers mois de l'année, tuant 89 personnes et blessant 135 autres. Nous sommes en train d'enquêter sur un certain nombre de cas d'attaques contre des installations médicales peu après l'établissement de zone de désescalade. Je voudrais dire à quel point cela me préoccupe. C'est une question sur laquelle je pourrais devoir revenir au Conseil.

Je voudrais enfin parler brièvement de l'intervention humanitaire et du nombre de personnes que nous sommes en train d'aider malgré tous ces problèmes.

En Syrie, nous menons l'une des plus importantes opérations humanitaires au monde, et cela continue de sauver des vies chaque jour. Une campagne nationale de sensibilisation à la vaccination a été menée du 22 au 30 avril. Selon les premiers résultats, près de 325 000 enfants ont été vaccinés contre la rougeole et 1,3 million d'enfants de moins de 5 ans ont été vaccinés contre la polio. Les convois de l'ONU approuvés par le Gouvernement syrien dans les régions du pays contrôlées par le Gouvernement ont fourni une aide à plus de 2 millions de personnes le mois dernier. Les livraisons transfrontières, autorisées au titre de la résolution 2393 (2017), ont fourni des denrées alimentaires à près de 850 000 personnes. Nous allons d'ailleurs présenter le mois prochain les résultats de l'examen [indépendant des opérations transfrontières humanitaires des Nations Unies] demandé par le Conseil dans cette résolution.

Il y a encore plus de 2 millions de personnes dans les régions difficiles d'accès. La situation de ces 2 millions de personnes, qui sont dans des endroits comme la zone rurale du nord de la province de Homs, Douma et le sud de Damas, est l'une des plus désespérée du pays. Seuls six convois interinstitutions ont atteint ces régions jusqu'ici cette année, fournissant une aide à 169 000 personnes. Ce nombre représente moins de 20 % des personnes que nous voudrions pouvoir atteindre. Je demande donc encore une fois aux membres du Conseil d'appuyer nos efforts visant à garantir un accès sûr, sans entraves et durable afin que nous puissions aider ceux qui ont le plus besoin d'aide, comme ceux qui se trouvent dans ces régions difficiles d'accès.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Lowcock de son exposé.

Il n'y a plus d'orateur inscrit sur ma liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 20.